

Lobbying – formule magique ou tabou?

Auteur: Urs Lauffer, dipl. féd. conseiller en relations publiques / consultant, député au Grand Conseil (PLR)

Cinq thèses pour illustrer les avantages et les limites du lobbying

1. Les relations à long terme mènent au succès, l'agitation momentanée entraîne des ennuis!
2. Considérer le lobbying comme une voie à sens unique mène inévitablement à une impasse!
3. La persévérance est une vertu, garder la mesure aussi!
4. Entre lobbying et harcèlement, la frontière est ténue!
5. Ne pas souligner les contradictions, mais démontrer les intérêts communs!

Lobbying – mesures possibles

Faire participer les décideurs et décideuses aux activités de l'association

- Invitation à l'assemblée générale
- Invitation à des manifestations spéciales (p. ex. journée portes ouvertes, table ronde)
- Envoi du rapport annuel, d'informations périodiques
- Présence de décideurs et de décideuses dans l'organe de direction (comité)

Travail médias

- Inviter des journalistes locaux à l'assemblée générale
- Communiqués de presse, articles relatifs à l'actualité associative
- Point de presse

Contacts directs avec des décideurs et décideuses

- Discussion avec les autorités
- Prise de contact avec divers partis / groupes parlementaires
- Entretiens individuels avec des décideurs et décideuses

Collaboration avec d'autres organisations

- Former des groupes d'intérêt régionaux et suprarégionaux
- Participer à des organisations existantes
- Prendre des responsabilités dans des institutions supérieures
- Siéger dans des organes de décision (autorités, parlements)

Important!

Toutes les mesures doivent remplir les critères suivants:
transparence – durabilité – proportionnalité.